


# TELECOPIE

 <p>VILLE DE CILAOS 66, rue du Père Boiteau 97413 Cilaos</p>	Emetteur : Gianni ORANGE Service : RECIL  ☎ : 02.62.31.85.41 Fax : 02.62.31.85.23 e.mail :	Destinataire : REUNION PREMIERE A l'attention de :  Fax : 02.62.40.68.33
		Nombre de pages (y compris celle-ci) : 01 Date : 6 février 2019

N° Réf. Arrivée :  
N/Réf : GO/GO/  
Objet : Communiqué

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir diffuser aux heures habituelles d'écoute et jour(s) suivant(s) :

- **Mercredi 6 février 2019**
- **Jeudi 7 février 2019**

Le communiqué ci-après :

«La RECIL (Régie des Eaux de Cilaos) informe ses abonnés de la Commune de Cilaos, qu'en raison des dernières précipitations, que la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble du cirque est susceptible de se dégrader.

La RECIL recommande à ses abonnés ayant constaté une dégradation de la limpidité de leur eau de robinet :

- De prendre la précaution de ne pas la consommer directement (pour la boisson, la préparation des aliments, ...). Toutefois, cette eau peut être utilisée pour tous les autres usages sanitaires (toilette, wc, lavage).
- De filtrer l'eau et la faire bouillir pendant 5 minutes avant de la consommer.

Ces consignes doivent être respectées aussi longtemps que l'eau n'est pas redevenue limpide et au moins pendant les 24 heures qui suivent le retour à la normale.

La RECIL remercie ses abonnés de leur compréhension.»

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur de la RECIL  
Gianni ORANGE

En cas de mauvaise réception, veuillez appeler au ☎ 02.62 31.85.41